

Compte rendu du Conseil du 4 Février 2016

Délibérations :

- Cession de la voirie du lotissement que projette le SDH. La commune pourrait récupérer la voirie à la fin des travaux effectués par le lotisseur, à la signature d'une convention. Les élus suivront la réalisation des travaux pour en vérifier la conformité.
- Mise à disposition du terrain près du cimetière par bail à M. Olivier ARGOUD.

Ces délibérations sont acceptées à l'unanimité.

Point sur le PLU : Le Maire rappelle que lors des dernières réunions, les organismes publics ont commentés le projet. Annie CHABERT-BONTOUX fait le point. Les membres du conseil ont déjà reçu le document par internet. Objectif de 60 logements : chiffre trop important mais les services de l'État rechignent à baisser.

Point sur le Compte Administratif 2015 :

Le Maire informe le Conseil sur la situation financière à la fin de l'année 2015.

Point sur les travaux des commissions :

Urbanisme :

Une DP de M. VANDRE Julien pour une piscine – DP pour M. LAMBERT André pour une création d'ouverture.

Projet SDH : l'ensemble est représenté en plusieurs lots.

Travaux : commission de sécurité à l'hôtellerie du Monastère.

Le locataire au-dessus de la Mairie va peut-être partir, des travaux seront à prévoir.

Communauté d'agglo :

L'Agglo demande de nommer un correspondant pour l'informatisation des écoles : Ronan GOËAU participera à la réunion de présentation à Chatuzange-le-Goubet.

SIEH : toujours la prospective d'une fusion imposée avec d'autres syndicats des eaux.

La commission budget a commencé à travailler.

Un point sur les projets méthanisation ; le nord Drôme doit se doter de plusieurs petites installations.

ADMR : vente de fleurs le 5 mars 2016.

Questions diverses :

Un terrain à vendre : propriété de M. VELAY montée du Pavé.

En lien avec les riverains, opération de nettoyage du fossé d'évacuation des marais.

Prochaine réunion du Conseil le : mercredi 2 mars 2016 à 20 H 30.